

Pour les 200 ans de sa société de tir BASSINS EN FÊTE

Le 11 juillet 1765, « la Société militaire du village et communauté de Bassins au Baillage de Nyon » voyait le jour avec la « gracieuse permission » de LL. EE. bernoises. Trente bourgeois, auxquels s'étaient joints le secrétaire baillival de Nyon et le justicier de Burtigny, figurent parmi les fondateurs de la société que les autorités communales dotèrent de plusieurs poses de terre.

Les revenus de la location de ces terres devaient être employés à l'achat du prix en étain attribué au plus adroit des tireurs. Le surplus des revenus était capitalisé pour être ensuite distribué aux sociétaires, de façon qu'ils paraissent au tirage et aux revues, « avec propreté et approbation... ».

Dès lors, la société, malgré quelques difficultés inhérentes à toute institution de ce genre, a été très étroitement liée à la vie du village, si bien que celui-ci a tenu à célébrer, avec un éclat tout particulier, le bicentenaire des « Armes de guerre ».

Bassins donc a fait, de cet anniversaire, sa fête qui a commencé samedi soir déjà, pour se poursuivre hier dimanche et s'achever aujourd'hui.

GUIRLANDES ET ROSES DE PAPIER

Mais, on l'imagine facilement, une fête comme celle-ci ne s'improvise pas. Le village l'a préparée de longue date en mettant tout spécialement l'accent sur la décoration. On coupa dans les forêts plusieurs centaines de sapins et on fit venir des mètres de papier de couleurs que des mains habiles transformèrent en fleurs.

Les hôtes de Bassins garderont sans doute longtemps la vision de ces rues où avaient fleuri guirlandes et drapeaux multicolores, de ces maisons dont les entrées s'ornaient de sapins, piqués de roses de papier bleu, rouge ou jaune.

Des trésors d'imagination furent véritablement déployés — ici c'était un coin de jardin d'autrefois, là une composition monumentale rappelant le sens de la fête, ailleurs des arcs de triomphe — pour donner à Bassins son visage le plus accueillant.

DEUX CENTS ANS D'HISTOIRE

A côté des festivités dont on lira plus loin le récit, le village fit revivre deux cents ans d'histoire dans un cortège qu'une foule très nombreuse est venue de loin à la ronde applaudir.

Ouvert par un groupe de neuf dragons et conduit par la fanfare de Gilly, ce cortège a rencontré un éclatant succès. En tête marchaient le porte-bannière, encadré de demoiselles d'honneur, et les « rois » du jour, suivis naturellement des membres de la société et des invités.

Ce furent ensuite une évocation de la période bernoise et une réminiscence de l'époque révolutionnaire, dominée par la figure de Napoléon, qu'incarrait un fier cavalier.

La date de 1803 qui vit l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération fut rappelée, comme il convenait, alors que pour les temps troublés du « Sonderbund » on avait retrouvé de très anciens uniformes, accompagnant le général Dufour.

Au couple souriant de la belle époque, succédait un groupe d'artilleurs de 1914, marchant fièrement aux côtés d'un canon qu'un cheval n'avait pas trop de peine à tirer.

Le tout s'achevait par une vision d'avenir, une fusée, invitant les enfants de l'an 2065 à un voyage autour de la Terre.

On ne peut que féliciter le village de Bassins, qui compte trois cents habitants à peine, d'avoir pris l'initiative d'un tel cortège et surtout de l'avoir

réalisé avec autant d'à-propos que de bonne humeur.

J.-P. C.

TIR, DISCOURS ET CONCERTS

(cp) — Comme il se doit, c'est au stand du Moinsel que la fête a débuté. 280 tireurs se sont affrontés au cours de trois journées afin de désigner le « roi du tir du bicentenaire », titre ouvert à tous les tireurs, comme l'étaient d'ailleurs les titres de roi et vice-roi de la société.

Samedi soir, sous la grande cantine installée à la sortie du village, le président de la société M. Alfred Genevay présenta la fanfare valaisanne « Alpenrösli » d'Unterbach, à un très nombreux public qui ne ménagea pas ses applaudissements. Sous la direction de M. J. Zenhäusern, cet ensemble interpréta des œuvres variées parmi lesquelles celles du compositeur valaisan Daetwyler. A noter que deux joueurs de cor des Alpes se produisirent en intermède. La soirée s'acheva par un bal très animé conduit par l'orchestre Claude Roger.

Le dimanche matin, sous un ciel redevenu serein, invités et sociétaires participèrent au culte patriotique célébré par le pasteur Perrenoud, suivi, devant la grande salle, de la proclamation des résultats et de la consécration des rois.

Le banquet se déroula à la cantine dans la bonne humeur et la gaieté. Il fut suivi, comme il se doit, d'une partie officielle présidée par M. Maurice Mercet, qui donna la parole tout d'abord au président de la société, M. Alfred Genevay. Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants des autorités et des sociétés, M. Genevay fit rapidement l'historique de la société et remercia tous ceux qui avaient contribué à l'organisation et à la réussite de la fête. M. Paul Genevay, syndic transmit le salut du préfet du district, empêché par un accident de participer à la fête, et s'attacha à dégager la signification de la fête sur le plan communal. Le Chœur mixte de Bassins-Trélex se produisit sous la direction de M. P.-A. Grau, alors que M. Blanc, président de la commission de tir, releva le dévouement qu'il fallut aux comités successifs pour faire vivre et prospérer la société durant deux siècles. Au nom de la Société vaudoise des carabiniers qu'il préside, M. Blanchoud montra quel esprit sportif et patriotique animait les tireurs.

Après une deuxième production des chanteurs de Bassins-Trélex, M. René Ducloux, député, félicita la population tout entière et fit des vœux pour l'avenir de la société et pour le tir en général, ce sport destiné à servir la défense du pays.

Les sociétés voisines et amies s'exprimèrent par la voix de M. Terry, de Saint-George, qui exalta l'amitié qui les unit toutes. Le « Cantique suisse » chanté par l'assemblée mit le point final à cette cérémonie officielle qui fut agrémentée par les productions de la Fanfare de Gilly.

LES RÉSULTATS

Roi du tir du bicentenaire : Chevalley Robert 157,8 ; puis : Glayre V. 156,5 ; Ansermet Louis 155,9.

Tir Société : Roi du tir, Treboux André 442 ; vice-roi, Badel Philippe 100.

Cible « Progrès » : 1. Humbert Lucien, Burtigny 47 (96) ; 2. Chevalley Robert, Bassins 47 (95) ; 3. Champion Robert, Saint-Cergue 46 (98) ; 4. Theintz Max, Saint-Cergue 46 (98) ; 5. Courvoisier Henri, Bière 46 (94).

Cible « Vitesse » : 1. Besson Jean-Paul, Bassins 55 (95) ; 2. Chevalley Robert, Essertines s/Rolle 54 (94) ; 3. Rittener Maurice, Rolle 54 (93) ; 4. Vietti Robert, Longirod 53 (98) ; 5. Berger Kurt, Pizy 53 (94).

Cible « Militaire » : 1. Ansermet Louis, Chéserex 371 ; 2. Chevalley Robert, Bassins 370 ; 3. Breit Florian, Villars s/Yens 357 ; 4. Lehmann Christian, Arzier 356 ; 5. Hauser Gilbert, Nyon 356.

Cible « Moinsel » : 1. Wicki Ernest, Nyon 562 ; 2. Genevay Jean-Pierre, Bassins 100-98 ; 3. Chevalley Robert, Bassins 560 ; 4. Ruffieux A., Nyon 100-96 ; 5. Keller R., Gilly 532.

Groupes : 1. Nyon 214 ; 2. Bassins I 213 ; 3. Aubonne 213 ; 4. Pizy 211 ; 5. Saint-Oyens 207.

Une charmante évocation de l'époque bernoise.

(Photos FAL)

réalisé avec autant d'à-propos que de bonne humeur.

Pourquoi ce nom-là ? NEYRUZ NORÉAZ

LES noyers n'ont peut-être plus l'importance qu'ils revêtaient autrefois. Tant d'huiles diverses ont pris la place de celle que la noix nous fournissait. Cependant, aucune n'a cette finesse de goût, cet arôme. Une salade à l'huile de noix, quel délice ! Et puis, il y a une sorte de poésie autour des noyers. On chantait le moment de la récolte. Il y avait une ronde que l'on entendait encore il y a un demi-siècle : « C'est une grande perche, pour abattre les noix. » On faisait cela en bande, les garçons sur les arbres, et les filles ramassant les fruits « gaulés ».

Ensuite, au cours de joyeuses soirées, on « gremailait ». Il fallait casser la coquille qui craquait, et l'amande tombait dans une corbeille. Pleine, celle-ci était portée au moulin à huile. Tout était utilisé : les coquilles brûlaient dans les fourneaux, et l'huile extraite, il restait le « nillon ». Les écoliers en avaient un bout dans leurs poches et le suçaient pendant les heures de classe. En outre, on en faisait des « gâteaux » savoureux.

Où, on avait des allées de noyers, des lieux plantés de noyers. Deux villages nous le rappellent, car tous deux doivent leur nom à ce bel arbre.

Sur une colline au nord de Moudon, voici Neyruz (diminutif de noyer). On y a découvert des vestiges burgondes. Le village est ancien et a dû être assez important, car, au Moyen Age, il possédait un hôpital dédié à saint Antoine. Les gens de Neyruz ont eu des démêlés avec ceux de Thierrens, à plusieurs reprises. Il s'agissait de l'église de ce dernier village. Ceux de Neyruz refusaient de participer aux réparations.

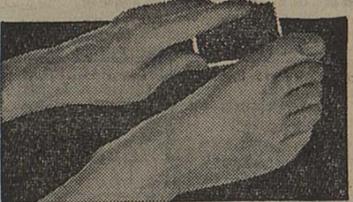
Quant à Noréaz (lieu planté de noyers), proche du lac de Neuchâtel, il est aussi très ancien et fit partie des biens de l'Abbaye de Montheron. Après la Réformation, Lausanne en hérita et en jouit jusqu'à la Révolution de 1798.

H. C.



A l'époque du Sonderbund, le général Dufour.

Callosités



éliminées vite et sans douleurs avec le nouveau produit pedina

Notre organisme ressent vite tout ce qui affecte nos pieds. Les sciences modernes ont permis d'utiliser pedina, éponge dure de lave volcanique raffinée, pour les soigner. Très vite, quand on emploie pedina après le bain avec du savon, peau cornée, durillons, callosités et même les cors disparaissent. pedina ne devrait donc manquer dans aucune salle de bains, pour la santé et la beauté, particulièrement durant la saison estivale de plein air. Aujourd'hui même, achetez pedina chez votre pharmacien ou droguiste, Fr. 2.90 seulement.

pedina

P1303Q

A travers le pays

Yverdon

Vandales organisés

(ip) — Dans la nuit de samedi à dimanche, des vandales, probablement organisés en plusieurs bandes, n'ont rien trouvé de mieux que de saccager toutes les plantes des potiches placées à la rue de la Plaine, et ont d'autre part obstrué l'entrée du chemin de Floreyres, avec des poutrelles en fer et en bois. Par ailleurs, dans la région de la plage, ils ont également déplacé des portes de la cure d'air, coupé des cordes de tentes, etc., etc. Toutes personnes qui pourraient donner des renseignements à ce sujet, ou auraient entendu du bruit dans la nuit de samedi à dimanche, sont priées d'aviser la police d'Yverdon qui poursuit les recherches.

Arnex-sur-Orbe

† M. Marius Bovet

(cp) — On a appris avec chagrin le décès de M. Marius Bovet, agriculteur-vigneron, survenu à l'âge de 69 ans. C'était un homme fort estimé et dont Arnex gardera le souvenir car il fut l'un des deux donateurs — le second étant M. Ernest Bühlmann, alors laitière à Arnex — des deux cloches, l'une et l'autre portant chacune leur nom, du temple rénové de la localité. Il était le beau-frère de M. Albert Buschi-Bovet, à Orbe.

Prahins

† Mme Lucien Mercier

(ip) — Dimanche, une nombreuse assistance a rendu les derniers devoirs à Mme Hélène Mercier-Jaquier, qui, avec son mari, M. Lucien Mercier, avaient tenu pendant de nombreuses années, l'Hôtel de la Croix-d'Or, et lui avait gagné une juste renommée. Mme Mercier était montée sur une échelle et fit une chute. Elle est décédée à l'hôpital d'Yverdon, des suites de lésions internes, à l'âge de 77 ans.

Vevey

ELLE A 104 ANS

(ip) — Mme Lucie Brulé a eu samedi 104 ans. La doyenne, qui est aussi celle du canton si ce n'est de notre pays, est entrée samedi dans sa 105e année. D'origine française, Mme Brulé a vécu à Paris jusqu'en 1939, après s'être retirée à Thonon pendant quelques années, elle vint se fixer en Suisse, dès 1942. Une cérémonie a eu lieu avant-hier matin à l'Hôtel de Famille où la doyenne réside. M. Henri Gétaz, préfet du district, représentait l'Etat de Vaud, alors que M. Roger Kolly, municipal, apportait à Mme Brulé les salutations des autorités veveysannes. Des fleurs et des bouteilles de vin furent offertes à Mme Brulé, laquelle a conservé aujourd'hui encore une belle vitalité.

Sainte-Croix

Il en retrouve plus qu'on ne lui en avait volé

(cp) — Un habitant de la localité avait porté plainte dernièrement pour des vols d'argent et de titres. Une enquête effectuée par la police de sûreté et la gendarmerie avait permis de trouver le tout au domicile de l'intéressé. Il avait tout simplement changé ces valeurs de place. Cependant, quelle ne fut pas la surprise des enquêteurs et de l'intéressé lui-même, car l'on trouva un montant de bien supérieur à celui qui avait été annoncé. Heureux homme !

CASINO D'ÉVIAN

Soirée de gala - jeudi 12 août

ANNIE CORDY

P3904X